

CYCLE PRÉPARATOIRE AU CONCOURS INTERNE CYCLE PRÉPARATOIRE AU TROISIÈME CONCOURS D'ENTRÉE A L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

AIDE À L'INSCRIPTION EN LIGNE

Préambule : Les candidats au cycle préparatoire au concours interne sont invités à imprimer le document d'état des services publics et à le faire signer par leur administration avant de commencer l'inscription en ligne. Celui-ci est accessible par la page d'accueil du site www.ena.fr.

A ce titre, les candidats ayant déjà fourni un état des services validé dans le cadre d'une candidature antérieure au cycle préparatoire ou au concours interne pourront se limiter à produire un état des services publics complémentaire au document établi lors de cette précédente démarche.

ÉTAPE 1 : Saisie des informations signalétiques

Info 1 IDENTIFICATION

Nom : en majuscules sans accent ; le cas échéant, la particule est à inscrire entre parenthèses à la fin du nom.

Ex : DUPUY (de)

Prénoms : 1^{ère} lettre en majuscule, **espacés par une virgule**, prénom composé avec un tiret, se limiter aux deux premiers prénoms.

Ex : Marie-Christine, Sophie.

Info 2 DOMICILE

Une résidence à l'étranger correspond au code postal : 99.

En cas de changement de domicile après la remise du dossier d'inscription, vous devez impérativement en avvertir le service du recrutement et des évaluations par courriel à l'adresse suivante : concours@ena.fr.

Info 3 N° DE TÉLÉPHONE

Saisir le n° de téléphone (de préférence le portable) sans point ni virgule.

ÉTAPE 2 : Saisie des informations relatives aux épreuves choisies

Info 4 LE CENTRE D'EXAMEN

Le centre d'examen dans lequel vous choisissez de composer vous engage. **Aucune modification ne sera possible après la clôture des inscriptions.**

ÉTAPE 3 : Saisie des informations relatives à votre situation

Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 Art. 5 et Art. 5 bis

Info 5 NATIONALITÉ

« Les ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen* autre que la France ont accès, dans les conditions prévues au statut général, aux corps, cadres d'emplois et emplois. Toutefois, ils n'ont pas accès aux emplois dont les attributions soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogative directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État ou des autres collectivités publiques ».

* (28 États membres de l'union européenne + Islande, Norvège et Lichtenstein).

Info 6 SITUATION MILITAIRE

Le candidat doit se trouver en situation régulière au regard du code du service national de l'État dont il est ressortissant.

Info 7 CANDIDAT HANDICAPÉ

Le cas échéant, si vous souhaitez bénéficier d'aménagement(s) particulier(s) d'épreuves au titre d'un handicap, merci de transmettre au service du recrutement et des évaluations avant le 8 mars 2019 (délai de rigueur) un certificat médical établi par un médecin agréé de l'administration. Ce certificat doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site www.ena.fr (rubrique « concours - prépa concours »). Parallèlement, merci d'en avvertir dès votre inscription, par courriel, Mme Carine Darenne (carine.darenne@ena.fr).

ÉTAPE 4 : Saisie des informations relatives à vos diplômes à partir du niveau BAC + 3

Info 8

Aucune condition de diplôme n'est requise pour le concours interne et le troisième concours.

ÉTAPE 5 : Saisie des informations relatives aux précédentes candidatures

Info 9

- Nul ne peut se présenter plus de trois fois aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne (**article 18 du décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015**).
- Nul ne peut se présenter plus de trois fois aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au troisième concours (**article 30 du décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015**).

ÉTAPE 6 :

Info 10 CYCLE PRÉPARATOIRE AU CONCOURS INTERNE

Conditions d'admission à concourir :

- ✦ Être fonctionnaire ou agent public en fonction à la date de clôture des inscriptions et le demeurer jusqu'à la date d'entrée éventuelle au cycle préparatoire.
- ✦ Justifier de 4 années au moins de services publics au 31 octobre de l'année des épreuves d'accès.

Info 11 CYCLE PRÉPARATOIRE AU TROISIÈME CONCOURS

Le troisième concours est ouvert aux personnes qui justifient, au 1^{er} mai de l'année des épreuves d'accès au cycle préparatoire, de l'exercice, durant huit années au total, d'une ou plusieurs activités professionnelles, et/ou d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, et/ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable (président, trésorier, secrétaire), y compris bénévole, d'une association.

La durée de ces activités et/ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

Les périodes au cours desquelles l'exercice de plusieurs activités et mandats aura été simultanée ne sont prises en compte qu'à un seul titre.